

## Comment transmettre la DSN sur Net-entreprises ?

Vous transmettez actuellement vos déclarations sociales via Net-entreprises ? Ajoutez simplement la DSN à partir de votre menu personnalisé.

Pas inscrit sur Net-entreprises ? Créez votre compte en cliquant sur « Votre compte / Vous inscrire » à partir de la page d'accueil du site. Laissez-vous guider pour les étapes d'inscription.

## Qui contacter en priorité ?

### VOUS AVEZ UN LOGICIEL DE PAIE

Faites le point avec votre éditeur : quelle est la compatibilité de son logiciel avec la DSN ? Quels sont les délais et les conditions d'obtention d'une version actualisée ? Quel accompagnement propose-t-il : formation, outils, support... ?

### VOUS N'AVEZ PAS DE LOGICIEL DE PAIE ?

- Les entreprises peuvent contacter un tiers déclarant (expert-comptable, Centre de Gestion Agréé...)
- Les établissements relevant de la Fonction publique territoriale peuvent se rapprocher du Centre de Gestion de Mayotte.

Bien entendu la CSSM est également à votre disposition pour vous accompagner dans vos premiers pas avec la DSN via l'adresse [RELATIONENTREPRISES-ODS@css-mayotte.fr](mailto:RELATIONENTREPRISES-ODS@css-mayotte.fr).

## 3 CONSEILS

### POUR ÊTRE PRÊT POUR LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

- 1 **Contactez** votre expert-comptable ou votre Centre de Gestion Agréé  
ou  
votre éditeur de logiciel de paie  
ou  
le Centre de Gestion Mayotte (pour Fonction publique territoriale)

- 2 **Renseignez-vous en ligne** sur Net-entreprises

- 3 **Inscrivez-vous sur Net-entreprises** et/ou ajoutez la DSN à partir de votre menu personnalisé Net-entreprises

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)

ou contactez la CSSM :  
**RELATIONENTREPRISES-ODS**  
[@css-mayotte.fr](mailto:@css-mayotte.fr)

# MAYOTTE PASSE À LA DSN

ENTREPRISES ET FONCTION PUBLIQUE

POUR DÉMARRER DÈS MAINTENANT

OBLIGATION AU  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2022



Adobe Stock - novembre 2021



URSSAF - AGRIC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI  
UNEDIC - MSA - UCF CBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FFA  
MUTUALITE FRANÇAISE - CRIPSPAC - CIPSPNGF - CIREG - CANEG  
ENM - CARMAO - CNRF - CIO - BAPF - BICANTEC - CIRALI  
CFDT - CPME - CGT - CGT-FO - CSDEC - FNSEA - MEDEF  
SYNTEC NUMERIQUE - UNAPL - UZP

TOUT SAVOIR  
SUR LA DSN



Un service de  
**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

## Qu'est-ce que la Déclaration Sociale Nominative ?

La DSN est une déclaration unique dématérialisée, transmise tous les mois, qui reprend **les situations de tous les salariés et tous les agents au moment où la paie a été réalisée** (rémunérations, cotisations, arrêts...).

### ■ LA DSN EST UNE PHOTO DE LA PAIE !

Elle se substitue progressivement à la quasi-totalité des déclarations sociales.

### ■ LA DSN SIMPLIFIE LA VIE DES EMPLOYEURS !

À compter de janvier 2022, la DSN remplace :

**DUCS, TR Urssaf et CSSM**  
(Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales)

**DUCS AA**  
(L'usage de DeclarZen reste possible)

**Les déclarations à destination des organismes complémentaires**

**DADS-U**  
(Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées)

**PASRAU**  
(Prélèvement à la source pour les revenus autres)

**DSIJ**  
(Déclaration de Salaire pour le versement des Indemnités Journalières)

**AED**  
(Attestation Employeur Dématérialisée, uniquement via l'usage du signalement Fin de Contrat de Travail Unique)

**DOETH**  
Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Pour connaître les déclarations remplacées, rendez-vous sur <https://www.net-entreprises.fr/media/documentation/fonctionnalites-dsn.pdf>.

## Quels employeurs sont concernés ?

- Toutes les entreprises
- Les trois catégories d'employeurs de la Fonction publique : d'État, hospitalière et territoriale

La date d'entrée est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



**Il ne faut plus utiliser PASRAU après l'entrée en DSN pour déclarer le prélèvement à la source au risque de pénaliser les droits des salariés, des agents et des contractuels (APL, etc.).**

## Les spécificités mahoraises

Le périmètre DSN comprend les employeurs du secteur privé et du secteur public.

Pour connaître et vérifier les spécificités qui s'appliquent à Mayotte, consultez la fiche consigne 2512 sur Net-entreprises.



## Où se renseigner ?

Toutes les informations **sur la DSN sont sur Net-entreprises :**

Documents, guides, vidéos pour mieux appréhender la DSN.



**Abonnez-vous à la base de connaissances Net-entreprises afin de recevoir les mises à jour et nouveautés !**